

# **ARMP : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°\_008/ AONO/PR/MINMAP/ CCC/SPI/ARMP/CIPM/2021 DU 04/03/2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'ARMP – Exercices 2021-2022-**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel de l'ARMP, exercices 2021-2022

## **2. Consistance des prestations**

La prestation à exécuter est définie par les Termes De Référence contenus au dossier de consultation.

La gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offres sera assurée par STRATINNOV Sarl, courtier d'assurances, B.P. 24218 Douala.

La prise en charge du courtier est assurée par la compagnie

d'assurance adjudicataire conformément à la réglementation.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent cinquante

Millions quarante-cinq millions (250 000 000) FCFA

### **4. Délai de livraison**

Vingt-quatre (24) mois allant du 01er janvier 2021 au 31 décembre 2022.

### **5. Participation et origine**

La participation est réservée à toutes les compagnies d'assurances de droit camerounais, capables de justifier d'une bonne expérience en la matière et d'un partenariat technique à l'étranger.

### **6. Financement**

Ces prestations sont financées par le budget de l'ARMP au titre des exercices 2021-2022

### **7. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h 30 à 15h 30) dès publication du présent avis au Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé.

### **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala 'Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## **9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et déposées contre récépissé ou transmise par voie postale sous pli recommandé avec accusé de réception au Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé au plus tard le 05 AVRIL 2021 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention :

### **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

**N°008/AONO/PR/MINMAP/CCC-SPI/ARMP/CIPM/21**

**Du 04/03/2021 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel de l'ARMP,**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

## **10. Recevabilité des offres**

Chaque soumission devra être assortie d'une caution de soumission dont le montant est égal à quatre millions cinq cent mille (4.500.000) Francs CFA. Cette caution se présente sous la forme d'une garantie émise par un organisme financier (établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée dans la branche caution) agréé par le Ministère des Finances conformément à la réglementation en vigueur, ou d'un chèque certifié émis par une banque agréée autre que celle du soumissionnaire par ce département ministériel. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

## **11. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en deux temps à l'Agence de Régulation des Marchés Publics immeuble siège. L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le 05 AVRIL 2021 à partir de treize (13) heures, heure locale au deuxième

(2<sup>ème</sup>) étage par la Commission Interne de Passation des Marchés publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des plis financiers se fera en second temps.

## **12. Critères d'évaluation**

- 1) note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- 2) absence de l'agrément CIMA dans les branches concernées ;
- 3) absence de la caution de soumission ;
- 4) absence définitive d'une pièce administrative conforme après un délai de 48 heures ;
- 5) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 6) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 7) toute compagnie ayant fait l'objet d'une exclusion dans la commande publique pour prestations non exécutées ou pour défaillance dans les deux dernières années
- 8) absence de bureaux directs ou toute autre représentation dans plus de quatre (04) régions du Cameroun
- 9) offre financière anormalement basse

## **13 ' Critères d'évaluation: Evaluation des propositions techniques.**

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points):

- Présentation générale de l'offre—- 3 points
- Références Générales du Soumissionnaire —— 4 points
- Références spécifiques du soumissionnaire ----- 10 points
- Garanties offertes ——- 12 points
- Modalités de mise en jeu de la garantie —— 12 points
- Couverture des engagements réglementés —— 24 points
- Couverture de la marge de solvabilité ——- 20 points
- Cadence de règlement des sinistres——- 10 points
- Couverture des soins à l'étranger avec des traités de

réassurance dans la branche considérée —- 5 points

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 70/100.

### **13. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié présentant l'offre évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

### **14. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur dépôt.

### **15. Renseignements complémentaires**

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à l'ARMP à la Direction de l'Administration et des Finances auprès du Sous-directeur des Affaires Communes tél : 22 20 00 08/22 20 09, site web : [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm) -Email: [infos@arpmp.cm](mailto:infos@arpmp.cm). Au MINMAP, tél :

YAOUNDE le 12 Février 2021  
Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE  
KOMBO THOMAS

[Télécharger le DAO](#)